AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-5-70 059842

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SEVRES, VIENNE

12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS _ Tél: (49) 41.35.55 _

ABONNEMENT ANNUEL 25F

C. C. P. LIMOGES 4.752.22. W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS

BULLETIN N° 116 - MAI 1970 - Supplément n° 1

/ POMMIER - POIRIER /

TAVELURES

En raison du développement très important de la végétation et des risques de contamination, effectuer un nouveau traitement sur les arbres qui n'auront reçu aucun produit fongicide dans les sept (7) jours précédant la réception du présent avis.

Ce traitement devra être appliqué, en tout état de cause, avant le 21 mai sur tous les poiriers ainsi que sur les pommiers qui sont complètement feuillés. Il sera exécuté avec un soin tout particulier pour que les fruits et le feuillage soient bien protégés.

PUCERONS - CHENILLES DEFOLIATRICES

On observe encore la présence de ces ravageurs dans quelques cultures ; pour les combattre, ajouter un produit insecticide lors du traitement dirigé contre la tavelure.

/ POMMIER /

OÏDIUM

Pour éviter l'extension de cette maladie, ajouter à la bouillie de traitement anti-tavelure, un produit homologué contre l'oïdium.

/ VIGNE /

BLACK-ROT - Notamment vignoble du HAUT-POITOU
- et secteurs des CHARENTES où des foyers ont été notés en 1969.

Des contaminations risquent de se produire lors des prochaines pluies, il y a donc lieu d'assurer la protection des vignes par pulvérisation soignée d'un produit fongicide. (cf. bulletin n° 114)

TETRANIQUES (ARAIGNEES ROUGES - ARAIGNEES JAUNES) / VIGNE - POMMIER - POIRIER /

Les éclosions des oeufs d'hiver sont pratiquement terminées.

En conséquence, dans toutes les vignes, en particulier dans les CHARENTES, où la présence de ces ravageurs a été observée l'an passé, intervenir sans tarder en procédant à la pulvérisation d'un produit acaricide. (cf. bulletin n° 114)

/ TOUTES CULTURES /

NOTE

Dans le cadre de la lutte menée contre les maladies : Tavelures, Black-Rot, Mildiou..., nous rappelons qu'il est nécessaire de renouveler tout traitement qui aura été lessivé par des pluies abondantes, sans attendre un avis de la Station.

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

l'Inspecteur de la PROTECTION des VEGETAUX
F. BARBOTIN

*
* *

Les Contrôleurs chargés des AVERTISSEMENTS AGRICOLES,
R. HUDE - H. BOUE

Imprimé à la Station, le 14 MAI

P10

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX